

| | | |
|--|--|--|
| REPUBLICQUE FRANÇAISE | CONSEIL MUNICIPAL | Délibération n° 2022.06.41 Du 6 décembre 2022 |
| DEPARTEMENT DES YVELINES | L'an deux mille vingt-deux, le 6 décembre, à 20 heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués à domicile le 30 novembre 2022, se sont réunis, salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Olivier Delaporte, Maire. | |
| <p>VILLE DE LA CELLE SAINT-CLOUD</p>  <p>La Celle Saint-Cloud</p> | <p>Signature de la convention insertion 2022/2026 pour les actions intercommunales mutualisées</p> <div data-bbox="962 445 1434 560" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Accusé de réception en préfecture 078-217801265-20221206-DEL2022-06-41-DE. Date de télétransmission : 14/12/2022 Date de réception préfecture : 14/12/2022</p> </div> | |
| <p>SECRETAIRE DE SEANCE : HELENE ALEXANDRIDIS</p> | <p>Vu le Code général des collectivités territoriales,</p> | |
| <p>EN EXERCICE : 35 PRESENTS : 28 POUVOIRS : 5 VOTANTS : 33</p> | <p>Vu la délibération du Conseil municipal n°2018.02.03 du 10 avril 2018 autorisant Monsieur le Maire à signer avec Madame la Vice-Présidente du C.C.A.S. et les deux collectivités partenaires la convention 2018/2020 pour les actions d'insertion mutualisées,</p> | |
| <p>POUR : 33</p> | <p>Vu la délibération du Conseil municipal n°2021.04.12 du 28 juin 2021 autorisant Monsieur le Maire à signer avec Madame la Vice-Présidente du C.C.A.S. et les deux collectivités partenaires l'avenant 2021 de cette convention 2018/2020,</p> | |
| <p>PRESENTS <u>Le Maire</u> Olivier DELAPORTE</p> <p><u>Les Maires-adjoints</u> Sylvie d'ESTEVE Pierre SOUDRY Sophie TRINIAC Jean-Christian SCHNELL Valérie LABORDE Benoît VIGNES Anne-Sophie MARADEIX Michel AUBOUIN Dominique PAGES Richard LEJEUNE</p> <p><u>Les Conseillers</u> Mohamed KASMI Naïma CONTE EL ALAMI Olivier MOUSTACAS Birgit DOMINICI Geneviève SALSAT Georges LEFEBURE Bruno-Olivier BAYLE Françoise ALBOUY Laurent BOUMENDIL Nathalie PEYRON Vincent POUYET Pierre QUIGNON-FLEURET Laurent DUFOUR Olivier GONZALEZ Juliette DECAUDIN Jean-François BARATON Carmen OJEDA-COLLET Stéphane MICHEL Marie-Pierre DELAIGUE Olivier BLANCHARD Hélène ALEXANDRIDIS Philippe LERIN Jean-François THOMAS Andrée BLOCH</p> | <p>Vu l'avis favorable de la Commission Vie Sociale – Jeunesse – Famille réunie le 23 novembre 2022,</p> <p>Considérant les résultats positifs des engagements précédents en matière d'actions d'insertion mutualisées, par les 3 communes, Bougival, Le Chesnay-Rocquencourt et La Celle Saint-Cloud,</p> <p>Considérant la proposition de convention 2022/2026 pour les actions d'insertion mutualisées, ci-après annexée, proposée par le comité directeur du réseau composé de représentants élus des trois communes,</p> <p>Considérant que sur le plan budgétaire les crédits nécessaires à l'exécution de cet avenant ont été prévus dans la subvention au C.C.A.S. et donc inscrits au BP 2022 de la Ville,</p> <p>Considérant que ce projet de convention devra être validé par les deux autres Communes partenaires,</p> <p>Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE des membres présents et représentés,</p> <p>DECIDE :</p> <p>D'approuver la convention d'insertion 2022/2026 pour les actions intercommunales mutualisées ;</p> <p>D'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention au nom de la Ville avec Madame la Vice-Présidente du C.C.A.S. et les deux collectivités partenaires.</p> <p><i>La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et de transmission prévues par les textes de loi en vigueur. Elle pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.</i></p> | |
| <p>ABSENTS EXCUSES : PIERRE QUIGNON-FLEURET OLIVIER GONZALEZ</p> | | |

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :
FRANÇOISE ALBOUY A VALERIE
LABORDE
NATHALIE PEYRON A SOPHIE
TRINIAC
JULIETTE DECAUDIN A SYLVIE
D'ESTEVE
CARMEN OJEDA-COLLET A JEAN-
FRANÇOIS BARATON
STEPHANE MICHEL A JEAN-FRANÇOIS
THOMAS

Acte rendu exécutoire en vertu de son
Dépôt en Préfecture le 16/12/22
et de sa publication le 16/12/22

Le Maire
Par délégitation

Aude BELLOIR
Directrice Pôle Relations aux Citoyens

Pour extrait conforme au registre
Le Maire,



Olivier DELAPORTE